

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 7 octobre 2019, à 19h02, en la salle municipale de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no. 3
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Étaient absent :

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Le siège no. 5 est vacant

Mesdames Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-Céline Corbeil, secrétaire-trésorière adjointe sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2019
- 3.0 Adoption des comptes payés de septembre 2019
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour août 2019
- 5.0 Dépôt rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018
- 6.0 Avis de vacance au poste de conseiller no 5
- 7.0 Période de questions
- 8.0 Dérogation :
 - 8.1 Demande de dérogation mineure 2019-09-0006 afin de permettre la mise en place d'un troisième accès au terrain pour un usage résidentiel unifamiliale afin d'accéder au garage détaché
- 9.0 Règlements :
 - 9.1 Adoption du règlement 623 fixant le traitement des élus municipaux
- 10.0 Résolutions :



- 10.1 Calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2020
- 10.2 Approbation de la liste de destruction des archives
- 10.3 Octroi d'un contrat en fourniture de sable d'hiver
- 10.4 Octroi d'un contrat en fourniture de sel d'hiver
- 10.5 Contribution financière à l'École des Enfants-de-la-Terre
- 10.6 Octroi d'un contrat de gestion et opération de l'usine de filtration
- 10.7 Signature d'une entente à la Convention collective 2019-2023 des Cols bleus
- 10.8 Embauche poste Salarié entente #6
- 10.9 Désignation d'un répondant en matière d'accommodement
- 10.10 Nomination au comité CDL de Waterville
- 10.11 Municipalité alliée contre la violence conjugale
- 10.12 Nomination au poste de Lieutenant
- 10.13 Désignation des représentants et détermination de leurs pouvoirs à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
- 10.14 Équijustice – demande de soutien financier pour l'année 2020
- 10.15 Gala Prix Excellence en environnement – Inscription
- 10.16 Fondation du CHUS – Don
- 11.0 Varia
- 12.0 Questions des contribuables
- 13.0 Levée de l'assemblée

4426-2019-10-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

10.17 problématique à l'usine de filtration - entente conditionnelle

4427-2019-10-07

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2019

CONSIDÉRANT l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c-27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;



CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 3 septembre 2019 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 septembre 2019 soit adopté.

4428-2019-10-07

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AU 30 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes payés et à payer du 1^{er} au 30 septembre 2019 soient adoptés :

- Les activités courantes du 1^{er} au 30 septembre 2019 : 249 274.84 \$
- Les salaires du 1^{er} au 30 septembre 2019 : 30 507.22 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.285.

4429-2019-10-07

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de septembre 2019.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2018

La secrétaire-trésorière dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.

4430-2019-10-07

AVIS DE VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER NO 5

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil municipal de la vacance, depuis le 16 septembre 2019, au poste de



conseiller municipal au siège numéro 5 par suite à la démission Monsieur René Couture.

Le Conseil est informé que l'article 335 de cette même loi mentionne que la vacance qui est constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale doit être comblée par une élection partielle.

Que selon l'article 339 de la loi, le président d'élection doit, dans les 30 jours du présent avis, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les 4 mois de l'avis. Il doit en aviser le conseil, le plus tôt possible, du jour fixé pour le scrutin.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de citoyens présents

4431-2019-10-07

DÉROGATION MINEURE # 2019-09-0006 AFIN DE PERMETTRE LA MISE EN PLACE D'UN TROISIEME ACCÈS AU TERRAIN POUR UN USAGE RESIDENTIEL UNIFAMILIALE AFIN D'ACCÉDER AU GARAGE DÉTACHÉ

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée à la ville de Waterville relativement à une demande dérogation mineure afin de permettre la mise en place d'un troisième accès au terrain pour un usage résidentiel unifamiliale afin d'accéder au garage détaché ce qui contrevient à l'article 16.5.2a) du règlement de zonage #614;

CONSIDÉRANT QU'une seule entrée de stationnement de 6 mètres de largeur est permise pour une résidence unifamiliale selon le règlement de zonage # 614;

CONSIDÉRANT QUE la grandeur du terrain ainsi que la forme de celui-ci sont propices à l'aménagement de 2 accès;

CONSIDÉRANT QUE le 2e accès existant sur la rue Dominion est presque sous couvert végétal;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un lot de coin;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de l'entrée n'aura aucun impact sur la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE de permettre la dérogation ne causera aucun préjudice au voisinage;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'approuver la demande dérogation mineure afin de permettre la mise en place d'un troisième accès au terrain pour un usage résidentiel unifamiliale afin



d'accéder au garage. Ce qui contrevient à l'article 16.5.2a) du règlement de zonage #614 à la condition suivante :

- Que le 2^e accès existant sur la rue Dominion ne soit jamais restauré afin que le terrain ne possède seulement que 2 accès dans le futur;

CONSIDÉRANT la dimension du terrain et la vocation industrielle de la rue Dominion;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal accepte la dérogation telle que demandée.

4432-2019-10-07

ADOPTION RÈGLEMENT 623 FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Karl Hunting

Pour ce règlement, l'ensemble des membres du conseil présents doivent voter pour l'adoption du règlement.

Le conseiller au siège numéro 1 Philippe-David Blanchette vote pour

Le conseiller au siège numéro 2 Gaétan Lafond vote pour

Le conseiller au siège numéro 3 Karl Hunting vote pour

La conseillère au siège numéro 6 Carole Chassé vote pour

La mairesse Nathalie Dupuis vote pour

Il est donc résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement n° 623 intitulé « règlement numéro 623 fixant le traitement des élus municipaux ».

4433-2019-10-07

CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit adopter un calendrier des séances régulières du conseil municipal ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par la conseillère Carole Chassé
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le calendrier suivant pour les séances régulières du conseil municipal de l'année 2020 :



Heure des séances : 19h

Lundi 13 janvier 2020
Lundi 3 février 2020
Lundi 2 mars 2020
Lundi 6 avril 2020
Lundi 4 mai 2020
Lundi 1^{er} juin 2020
Lundi 6 juillet 2020
Lundi 17 août 2020
Mardi 8 septembre 2020
Lundi 5 octobre 2020
Lundi 2 novembre 2020
Lundi 7 décembre 2020

4434-2019-10-07

APPROBATION DE LA LISTE DE DESTRUCTION DES ARCHIVES

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de la *Loi sur les archives*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal.

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'approuver la liste de destruction des archives, déposée en annexe, préparée par Michel Hamel, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 2019-09-12 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

4435-2019-10-07

OCTROI D'UN CONTRAT EN FOURNITURE DE SABLE D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit acheter du sable pour l'entretien de son réseau routier pour la saison hivernal 2019-2020;



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a reçu 3 soumissions différentes avec les prix suivants :

Soumissionnaire	Prix à la tonne métrique transport aux frais de la Ville avant taxes	Prix à la tonne métrique transport aux frais du soumissionnaire avant taxes
Couillard construction Limitée	6.10 \$	9.65 \$
Gravière Bouchard inc.	4.20 \$	8.60 \$
A.Préfontaine & Ass.	4.40 \$	8.54 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de A.Préfontaine & Ass. représente la meilleure offre à 8.54 \$ la tonne métrique transport aux frais du soumissionnaire avant taxes;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

DE retenir la soumission de A.Préfontaine & Ass.;

D'autoriser l'achat de 1 200 tonnes de sable pour l'entretien de son réseau routier hivernal 2019-2020.

4436-2019-10-07

OCTROI D'UN CONTRAT EN FOURNITURE DE SEL D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit acheter du sel pour l'entretien de son réseau routier pour la saison hivernale 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a reçu 5 soumissions différentes, offrant les prix à la tonne métrique, avant taxes, avec le transport aux frais et sous la responsabilité du fournisseur, de :

Soumissionnaire	Prix avant taxes
Sel Warwick	94.00 \$
Sel Windsor (Mines Seleine)	90.59 \$
Compass minerals Canada corp	123.45 \$
Somavrac C.C. Inc.	122.95 \$
Cargill	123.84 \$



CONSIDÉRANT QUE la soumission de Sel Windsor représente la meilleure offre;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

DE retenir la soumission de l'entreprise Sel Windsor, au coût de 90,59 \$ plus taxes la tonne métrique avec le transport aux frais et sous la responsabilité du fournisseur ;

D'autoriser l'achat de 450 tonnes de sel pour l'entretien du réseau routier hivernal 2019-2020.

4437-2019-10-07

CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ÉCOLE DES ENFANTS-DE-LA-TERRE

CONSIDÉRANT QUE la corporation de l'École les Enfants-de-la-Terre offre à la ville de Waterville de participer à l'édition 2019-2020 du plan de visibilité de leur corporation ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'accorder une aide financière au montant de 1 000 \$ pour l'année 2019 à l'École les Enfants-de-la-Terre.

4438-2019-10-07

OCTROI CONTRAT EXPLOITATION ET OPÉRATION USINE DE TRAITEMENT EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville doit recourir à des services professionnels spécialisés pour l'exploitation et l'opération de son usine de traitement d'eau potable du secteur urbain ;

CONSIDÉRANT QU'après adoption du règlement 607 sur la gestion contractuelle, la Ville peut octroyer un contrat de gré à gré pour un montant inférieur à 100 000 \$ (ou tout autre seuil maximal établi par le législateur);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Aquatech a soumis une soumission conforme;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité



D'octroyer le contrat pour l'exploitation et l'opération de l'usine de traitement d'eau potable du secteur urbain pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 à l'entreprise Aquatech;

DE défrayer les coûts pour l'année 2020, de 54 220 \$ plus taxes applicables pour le mandat de base;

D'approuver les tarifs horaires pour la gestion des alarmes et des urgences :

- Opérateur à 51.00\$/heure plus taxes applicables
- Ingénieur à 85.00\$/heure plus taxes applicables;

D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

4439-2019-10-07

**SIGNATURE D'UNE ENTENTE À LA CONVENTION COLLECTIVE 2019-2023
DES COLS BLEUS**

CONSIDÉRANT QUE les besoins de la Ville nécessitent de créer un nouveau poste à temps partiel (32 heures par semaine) en remplacement du poste saisonnier;

CONSIDÉRANT QU'une entente a été mise en place pour une période d'un an à compter de sa signature ;

CONSIDÉRANT QU'une entente négociée entre la Ville de Waterville et le syndicat représentant les employés de voirie est mise en place;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

DE créer une disposition pour un nouveau poste à temps partiel (32 heures par semaine) en remplacement du poste saisonnier dans la convention collective régissant les conditions de travail des employés de voirie de la Ville de Waterville et ce pour une période d'un an à compter de sa signature;

D'accepter l'entente négociée de bonne foi entre les parties;

D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

4440-2019-10-07

EMBAUCHE POSTE SALARIÉ ENTENTE # 6

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a besoin de combler un poste à temps partiel (32 heures par semaine);



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher comme employé à temps partiel (32 heures par semaine), monsieur Shawn Hunting à partir du 22 octobre 2019 pour une période d'un an. Ces dates peuvent légèrement varier selon les besoins. Les conditions sont selon les dispositions de la convention collective (lettre d'entente #6) en vigueur.

4441-2019-10-07

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

ATTENDU que la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* a été sanctionnée le 18 octobre 2017 et que ces nouvelles dispositions sont applicables depuis le 1^{er} juillet 2018 ;

ATTENDU que l'une de ses dispositions prévoit la désignation, par le conseil municipal, d'un répondant en matière d'accommodement, au sein du personnel de la municipalité ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal désigne la Directrice générale et Secrétaire-trésorière comme répondante en matière d'accommodement pour la municipalité.

4442-2019-10-07

NOMINATION AU COMITÉ CDL DE WATERVILLE

ATTENDU la démission de monsieur René Couture, au poste de conseiller no 5 ;

ATTENDU QUE monsieur Couture était nommé au comité de développement local (CDL) de Waterville ;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unité

QUE le conseil municipal nomme Philippe-David Blanchette, à titre d'élu, au Comité de développement local (CDL) de Waterville.



MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

De proclamer la Ville de Waterville « municipalité alliée contre la violence conjugale ».

NOMINATION À TITRE DE LIEUTENANT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville souhaite nommer un pompier au poste de Lieutenant ;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef-pompier;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

DE procéder à la nomination de Monsieur Oliver Koritar au poste de



Lieutenant.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ET DÉTERMINATION DE LEURS POUVOIRS À L'ÉGARD DE TOUT COMPTE QU'ELLE DÉTIENT OU DÉTIENDRA À LA CAISSE DES JARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution abroge la résolution no 3899-2017-11-13 adoptée le 13 novembre 2017;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

QUE la Mairesse Nathalie Dupuis, le conseiller Gaétan Lafond, la Secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle et la secrétaire-trésorière adjointe Marie-Céline Corbeil soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité

La Secrétaire-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- Sous la signature de deux (2) d'entre eux;

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

ÉQUIJUSTICE – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la demande de soutien financier d'Équijustice Estrie, qui offre une médiation citoyenne ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire maintenir ce service à sa population;



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

D'accorder un soutien financier au montant de 528 \$ pour l'année 2020 à Équijustice.

4447-2019-10-07

GALA PRIX EXCELLENCE EN ENVIRONNEMENT – INSCRIPTION

CONSIDÉRANT le 26^e Gala des Prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est aura lieu le 7 novembre prochain à l'hôtel Chéribourg;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville désire participer à cet événement;

Il est proposé par la conseillère Carole Chassé
Appuyé par le conseiller Karl Hunting
Et résolu à l'unanimité

DE se procurer 2 billets pour participer au 26^e Gala des Prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est.

4448-2019-10-07

FONDATION DU CHUS – DEMANDE DE DON

CONSIDÉRANT QUE la demande de don de la Fondation du CHUS ;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

D'accorder un don de 100 \$ à la Fondation du CHUS.

4449-2019-10-07

PROBLÉMATIQUE À L'USINE DE FILTRATION - ENTENTE CONDITIONNELLE

CONSIDÉRANT les problématiques rencontrées à l'usine de filtration depuis sa mise en marche en 2014 ;

CONSIDÉRANT QU'après de nombreuses rencontres et discussions, une entente de principe est intervenue entre les parties et la Ville, tant qu'aux travaux devant être exécutés ;

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité



QUE la Ville de Waterville est en accord avec les termes de l'entente de principe tel que présenté par la directrice générale ;

D'autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

VARIA

Motion de félicitations

Le conseil municipal souhaite adresser une motion de félicitations à la Maison des jeunes Les Pacifistes pour leur 30^e anniversaire de fondation et l'organisation des activités célébrant cet anniversaire ayant eu lieu le 21 septembre 2019 soit un 5 à 7 à la Maison des jeunes et un party de retrouvailles au Jubilee Hall.

Activités à venir :

22 octobre, invitation pour l'activité Goûter le communautaire organisée par la CDC de la MRC de Coaticook, qui aura lieu au Pavillon des arts et de la culture, dès 11h00.

26 octobre, rencontre citoyenne à la salle municipale à 11h30 « Une biblio pour vous, imaginée par vous » afin de recevoir le point de vue et attentes des citoyens portant sur l'ambiance, les couleurs, le mobilier et autres aménagements favorisant la présence des enfants, des familles, des ados et aînés à la bibliothèque.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de contribuables présents

4450-2019-10-07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h15

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

